

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°A1****INTITULE DU POSTE : Animateur Technologies de l'Information et de la  
Communication pour l'Enseignement****ACTIVITES**

- Aider à la mise en œuvre des applications locales, départementales et nationales.
- Venir en soutien aux projets spécifiques des circonscriptions.
- Accompagner les enseignants pour mettre en œuvre dans le contexte ordinaire de la classe et dans tous les domaines disciplinaires des programmes de situation pédagogiques intégrant les TICE et contribuant à la validation des compétences inscrites au B2i.
- Accompagner les écoles dans les domaines juridique et déontologique liés à l'usage des TICE.
- Former les professeurs des écoles pour leur permettre d'intégrer les compétences du B2i aux apprentissages (stage de formation continue, animations et formations en circonscription, visites de classe...).
- Accompagner et promouvoir les usages pédagogiques des TICE dans les organisations intégrant des configurations spécifiques et innovantes (ex : E.N.R, T.N.I, E.N.T...).
- Aider à la réalisation des outils de pilotage pour la circonscription.

**COMPETENCES REQUISES**

- Savoir travailler en équipe : en circonscriptions, en écoles ou avec des partenaires extérieurs.
- Savoir faire preuve d'initiative tout en répondant aux demandes des inspecteurs.
- Avoir une excellente maîtrise des TUIC.
- Continuer à se former dans le domaine des TUIC et des autres enseignements.
- Participer à la veille technologique.

**SPECIFICITES DU POSTE**

- Travailler au sein d'un bassin auprès de deux IEN.
- Accompagner les dispositifs pédagogiques liés aux TUIC, valoriser les réussites et en impulser de nouveaux.
- Pouvoir apporter aide et conseil technique aux collectivités territoriales.
- Enrichir continuellement ses connaissances.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°A2**

**INTITULE DU POSTE : animateur soutien Réseau d'Education Prioritaire**

**ACTIVITES**

Etablies à partir de la circulaire du 30 mars 2006, les fonctions de ces enseignants consistent à renforcer les équipes pédagogiques, au bénéfice de la réussite des élèves. Leur mission est pédagogique.

Elle correspond à un service d'enseignement ne pouvant être inférieur à un mi-temps. Elle comprend également des interventions pédagogiques effectuées devant élèves.

Il s'agira, à titre indicatif, de :

- prise en charge de groupes de besoins.
- mise en oeuvre des PPRE.
- co-intervention dans les classes.
- aide au travail personnel des élèves.
- interventions possibles en collège, en lien avec les maîtres supplémentaires du second degré.
- accompagnement pédagogique des élèves en rupture.

Elle comporte des fonctions d'animation pédagogique qui s'exercent à l'intérieur du réseau (collège et écoles) :

- l'établissement des liaisons nécessaires à la personnalisation des parcours d'apprentissage et à la création d'une véritable Ecole du Socle (de la maternelle au collège).
- l'aide au suivi personnalisé des élèves (élaboration du livret de compétences, mise en place d'évaluations régulières, suivi de cohortes...).
- l'accompagnement et la formation des néo-titulaires, l'aide et le conseil aux professeurs demandeurs.
- l'aide à la coordination pédagogique des différents dispositifs.
- le suivi des activités des assistants pédagogiques et l'intégration du réseau dans son environnement social et culturel (pratiques culturelles ou sportives, réussite éducative...).

**COMPETENCES REQUISES**

- Excellentes connaissances pédagogiques.
- Capacité à concevoir des enseignements et des dispositifs adaptés à différents publics.
- Goût pour la recherche de pratiques pédagogiques innovantes.
- Connaissance du système éducatif (1er et 2nd degrés).
- Capacité à s'inscrire dans une dynamique de projet et de travail collectif.

**SPECIFICITES DU POSTE**

En complément de grandes qualités d'adaptation, le poste nécessite :

- Aptitudes relationnelles et communicationnelles.
- Organisation personnelle efficace, dynamisme, capacité de mobilisation et de conduite du changement.
- Disponibilité avec horaires modulables (participation à de nombreuses réunions).

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°A3****INTITULE DU POSTE : coordonnateur éducation prioritaire****ACTIVITES**

Placé sous l'autorité conjointe des responsables des réseaux ECLAIR (IEN, chef d'établissement et IA-IPR référent), le secrétaire de réseau est chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par ces co-responsables et d'aider ces derniers dans :

- Elaborer un diagnostic pédagogique du réseau, la préparation et l'évaluation du contrat d'objectifs, ainsi que le suivi du programme d'actions.
- L'animation pédagogique du réseau à travers, notamment, le suivi des actions portées par les professeurs supplémentaires et les assistants pédagogiques ainsi que l'accompagnement régulier des équipes d'école et de collège.
- Etablir des liaisons nécessaires à la personnalisation des parcours d'apprentissage dans la logistique du socle commun de la maternelle au collège.
- Renforcer les liens entre pédagogie et vie scolaire (collaboration forte avec les Préfets des Etudes).
- Suivre la pédagogie et administration de l'accompagnement éducatif, ainsi que l'aide à l'expertise des interventions en temps périscolaire (accompagnement scolaire).
- Savoir organiser les projets localement avec les partenaires de l'Education Nationale (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville (suivi des actions CUCS et DRE).
- Participer aux actions relatives à la Santé et à la Citoyenneté.
- S'impliquer dans certaines actions de formation (vers les personnels, les parents ou les partenaires du soutien scolaire).

**COMPETENCES REQUISES**

- Connaître précisément le système éducatif (1er et 2nd degrés) et des fonctionnements institutionnels.
- Connaître les Politiques Educatives Territoriales (Education Prioritaire, Politique de la Ville, ...).
- Concevoir et mettre en œuvre un projet au sein d'une équipe.
- Savoir coordonner des projets et dispositifs entre partenaires institutionnels différents.
- Connaissances pédagogiques.
- Avoir des capacités rédactionnelles et de production documentaire (Gestion administrative, montage de dossiers).

**SPECIFICITES DU POSTE**

En complément de grandes qualités d'adaptation, le poste nécessite :

- Aptitudes relationnelles et communicationnelles.
- Organisation personnelle efficace, dynamisme, capacité de mobilisation et de conduite du changement.
- Disponibilité avec horaires modulables (participation à de nombreuses réunions).

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°A4****INTITULE DU POSTE : classe d'accueil (CLA)****ACTIVITES**

L'enseignant accueille au sein du dispositif classe d'accueil (CLA) des élèves nouvellement arrivés en France (ENAF) inscrits dans un établissement du second degré, non francophones ou dont le niveau en français ne permet pas une intégration complète en classe ordinaire :

- Il procède à l'évaluation linguistique et scolaire des ENAF.
- Il dispense des cours de français langue seconde (FLS), de français langue de scolarisation (FLSCO) à ces élèves.
- Il accompagne les élèves dans leur scolarisation en visant une intégration progressive dans la classe ordinaire, en concertation avec les professeurs des différentes disciplines.
- Il crée des liens avec les familles et les différents partenaires de l'Education Nationale.

**COMPETENCES REQUISES**

Enseignant du 1<sup>er</sup> ou du second degré

- Avoir la certification en français langue seconde et/ou une formation FLE/FLS/FLSCO (licence ou maîtrise FLE, Master FLE...) et/ou une expérience d'enseignement du français à l'étranger ou à des élèves nouveaux arrivants en France.
- Avoir une bonne connaissance des textes relatifs à l'enseignement auprès des ENAF.
- Avoir une bonne connaissance des programmes du collège ou du lycée ainsi que du socle commun des connaissances.
- Savoir travailler en équipe et instaurer des relations avec les familles et les partenaires.

**SPECIFICITES DU POSTE**

La classe d'accueil est un dispositif ouvert implanté dans un établissement du second degré.  
Ce dispositif implique de la disponibilité (concertation avec les membres des équipes pédagogiques, rencontre avec les parents...) et de la souplesse (prise en charge d'élèves aux profils différents).  
L'enseignant de la CLA peut être amené à se déplacer pour évaluer des élèves dont le collège d'inscription est éloigné de l'établissement où se situe le dispositif. Il pourra participer à des temps de formation ou de réunion.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°A5****INTITULE DU POSTE : classe d'intégration (CLIN)****ACTIVITES**

L'enseignant accueille au sein du dispositif classe d'initiation (CLIN) des élèves nouvellement arrivés en France (ENAF) inscrits dans des écoles élémentaires, non francophones ou dont le niveau en français ne permet pas une intégration complète en classe ordinaire.

- Il procède à l'évaluation linguistique et scolaire des ENAF.
- Il dispense des cours de français langue seconde (FLS), de français langue de scolarisation (FLSCO) à ces élèves.
- Il accompagne les élèves dans leur scolarisation en visant une intégration progressive dans la classe ordinaire, en concertation avec les professeurs concernés.
- Il crée des liens avec les familles et les différents partenaires de l'Education Nationale.

**COMPETENCES REQUISES**

Enseignant du premier degré

- Avoir la certification en français langue seconde et/ou une formation FLE/FLS/FLSCO (licence ou maîtrise FLE, master FLE...) et/ou une expérience d'enseignement du français à l'étranger ou à des élèves nouveaux arrivants en France.
- Avoir une bonne connaissance des textes relatifs à l'enseignement auprès des ENAF.
- Avoir une bonne connaissance des programmes de l'école élémentaire.
- Savoir travailler en équipe et instaurer des relations avec les familles et les partenaires.

**SPECIFICITES DU POSTE**

La classe d'initiation est un dispositif ouvert implanté dans une école élémentaire. Ce dispositif implique de la disponibilité (concertation avec les enseignants des classes ordinaires concernés, rencontre avec les parents...) et de la souplesse (prise en charge d'élèves aux profils différents).

L'enseignant en CLIN peut être amené à se déplacer pour évaluer ou prendre en charge des élèves inscrits dans des écoles éloignées du dispositif. Il pourra participer à des temps de formation et de réunion.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°A6****INTITULE DU POSTE : classe relais****ACTIVITES**

Les dispositifs relais (classes et ateliers relais) accueillent de façon temporaire des élèves de collège entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages, en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation : absentéisme non justifié aboutissant à des exclusions temporaires ou définitives d'établissements, mais aussi extrême passivité. Le projet pédagogique et éducatif de la classe relais est élaboré conjointement entre les divers partenaires pédagogiques, éducatifs, sociaux et de santé. L'enseignant coordonnateur de la classe relais se voit donc confier plusieurs missions :

- Enseigner les fondamentaux du socle commun à un public hétérogène, en proposant une forte individualisation des parcours et par une pédagogie différenciée au sein du groupe classe. Concevoir des emplois du temps évolutifs, adaptés au cas par cas.
- Travailler en étroite collaboration avec les équipes des collèges d'origine des jeunes.
- Participer aux commissions d'admission et de sortie, réunions de synthèse et comités de pilotage.
- Accueillir, informer et impliquer les familles
- Assurer un suivi à long terme des jeunes entrés sur la classe relais
- Participer aux actions de formation organisées dans le cadre du plan académique de formation

**COMPETENCES REQUISES**

- Avoir un goût certain pour l'innovation pédagogique.
- Savoir élaborer un diagnostic pédagogique : positionnement, construction d'un parcours individualisé, évaluation.
- Aimer travailler en partenariat.
- Justifier d'une expérience solide et si possible d'une formation aux publics en difficulté.

**SPECIFICITES DU POSTE**

- La classe relais peut être basée à l'interne ou à l'externe du collège, elle prend en charge des élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- Les classes relais accueillent de 6 à 12 jeunes de collèges différents, sur des sessions variant de quelques semaines à quelques mois.
- L'équipe professionnelle du dispositif est constituée de volontaires : enseignants intervenant en complément de service, un assistant d'éducation à temps plein, une assistante sociale référent du dispositif, le C.I.O., des associations, les équipes éducatives de l'établissement scolaire dont relèvent les élèves,...
- L'enseignant coordonnateur disposera de quatre heures de décharge pour assurer la coordination, le suivi des jeunes, les rencontres avec les équipes, les partenaires et les familles.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°A7****INTITULE DU POSTE : directeur d'école relevant du dispositif ECLAIR****ACTIVITES**

Le candidat maîtrisera les différentes compétences du directeur d'école décrites dans le décret n°89-122 du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école. Son action s'inscrit dans le Droit Commun de l'Education Nationale. Néanmoins, le cadre général d'exercice professionnel se situant dans des secteurs accueillant une proportion importante d'élèves issus de familles socialement défavorisées ou fortement urbanisées, certaines compétences auront à être maîtrisées dès la prise de fonction.

**COMPETENCES REQUISES**

- Savoir concevoir et conduire un projet pédagogique et éducatif d'école, partager en équipe son évaluation et définir et mettre en œuvre les innovations nécessaires.
- Savoir conduire un fonctionnement d'école fondé sur la personnalisation des parcours d'apprentissage, de la maternelle aux premières années en collège (Ecole du Socle Commun).
- Connaître la gestion administrative, pédagogique et partenariale des élèves en difficultés, à besoins éducatifs particuliers et handicapés.
- Renforcer les liens entre pédagogie et vie scolaire et construire et réguler un climat d'école respectueux des valeurs de la République, visant l'éducation du jeune citoyen et la prévention des violences (notamment du harcèlement).
- Savoir conduire la gestion de l'ensemble des ressources humaines de l'école (équipe enseignante, ATSEM, intervenants extérieurs, ...) dans un souci d'actualisation permanente des compétences professionnelles et dans un management responsabilisant.
- Savoir intégrer l'action de l'Ecole dans les Politiques Educatives Territoriales (Education Prioritaire, Politique de la ville, DRE, structures de Protection de l'Enfance ou autres partenaires habituels de l'Ecole...), ainsi que dans une cohérence globale d'aménagement du temps de l'Enfant (partenariats éducatifs, sportifs et culturels).

**SPECIFICITES DU POSTE**

Les caractéristiques des secteurs concernés rendent nécessaires de :

- Savoir communiquer avec des publics divers (partenaires de l'école, professionnels de l'éducation, familles socialement défavorisées, d'origines culturelles diverses ...).
- Etre volontaire, ambitieux pour l'école et ses élèves.
- Prendre des initiatives et des prises de décisions.
- Savoir anticiper des situations de crise.
- Disponibilité et réactivité.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°A8****INTITULE DU POSTE : directeur d'école de 10 classes et plus****ACTIVITES**

Le candidat maîtrisera les différentes compétences du directeur d'école décrites dans le décret n°89-122 du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école.

Son action s'inscrit dans le Droit Commun de l'Education Nationale.

- Assurer le pilotage pédagogique de l'équipe enseignante et la coordination de l'ensemble des personnels intervenant à l'école, pour garantir les cohérences et la continuité éducatives.
- Assurer les actes administratifs d'une structure importante.
- Veiller à la sécurité des élèves.
- Entretenir des relations constructives avec les partenaires de l'école : parents, municipalité, autres acteurs...

**COMPETENCES REQUISES**

- Etre inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école.
- Posséder une solide connaissance de la politique éducative pour en conduire la mise en œuvre dans ses divers aspects, principalement le socle commun et la scolarisation des élèves handicapés.
- Posséder une solide connaissance de la réglementation notamment en matière de responsabilité et sécurité.
- Etre capable de conduire des projets, de fixer et suivre des priorités (notamment dans le cadre du projet d'école) en fédérant l'ensemble des personnels.
- Etre capable d'effectuer le suivi des parcours d'élèves et d'organiser les aides adaptées.
- Maîtriser les outils numériques de gestion de l'école (Base élèves,...) et de communication (Internet, messagerie).
- Posséder des capacités de communication dans les relations internes et externes, une aptitude à la conduite de réunion ainsi qu'à la gestion de conflit.

**SPECIFICITES DU POSTE**

- La taille de la structure, le nombre d'élèves et d'enseignants imposent une importante capacité d'organisation et de vigilance.
- La disponibilité à l'égard des parents d'élèves est à l'échelle du nombre de familles.
- Selon le territoire considéré, une connaissance des dispositifs de l'éducation prioritaire et de la Politique de la Ville sera appréciée.
- Avoir des qualités de disponibilité, d'écoute et de communication.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°A9****INTITULE DU POSTE : enseignant référent****ACTIVITES**

Il est chargé de réunir l'équipe de suivi de la scolarisation.

- Il participe à l'organisation de l'évaluation des besoins de l'élève en situation scolaire.
- Il favorise la continuité et la cohérence (évaluation, proposition de régulation) de la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation de l'enfant handicapé sur l'ensemble de son parcours de formation.
- Il est le garant de la permanence des relations avec l'élève et ses parents.
- Il assure une mission d'accueil et d'information de l'élève et de sa famille pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées, en ce qui concerne les questions relatives à la scolarisation et à la formation. L'enseignant référent fait partie du réseau d'accueil de niveau 1 de la MDPH.
- Il renseigne les enquêtes demandées et fournit un bilan d'activités annuel.

**COMPETENCES REQUISES**

Ce poste est réservé aux enseignants titulaires du CAPA – SH ou du CAPSAI, ou du 2CASH.

Il requiert une bonne connaissance du système éducatif en général, du champ de l'ASH en particulier et de la législation s'y rapportant.

Le candidat à ce poste doit faire preuve d'une bonne capacité d'écoute, d'adaptabilité dans la relation, de compétences dans la médiation lui permettant de développer le travail en équipe.

Il doit en outre posséder des qualités de rigueur, d'organisation et une aptitude à la conduite de réunion.

**SPECIFICITES DU POSTE**

Il exerce cette fonction à temps plein.

- Placé sous l'autorité de l'IEN – ASH, il a la responsabilité du suivi d'un certain nombre d'enfants handicapés scolarisés dans les écoles, établissements scolaires ou établissements spécialisés de son secteur d'intervention.
- Ce secteur d'intervention est arrêté par l'Inspecteur d'Académie ; il est nommé dans un établissement scolaire du secteur.
- Il est en relation avec les familles, les écoles et les établissements, les IEN des circonscriptions, la MDPH, les services spécialisés partenaires de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°B1 CPC****INTITULE DU POSTE : conseiller pédagogique de circonscription****ACTIVITES**

- Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités nationales, académiques et départementales. Dans ce cadre, accompagner la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription et assurer le suivi des dossiers confiés par l'Inspecteur de l'Education Nationale.
- Participer au suivi et à la formation des enseignants, notamment des professeurs d'école stagiaires et débutants.
- Contribuer à l'amélioration des résultats des élèves par l'analyse et l'expertise des performances des écoles.
- Apporter son expérience à la réflexion didactique et pédagogique.
- Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec le secrétariat de la circonscription et les services de l'inspection académique.
- Concevoir des ressources pédagogiques.
- Assurer la continuité éducative entre le premier et le second degré dans la logique du socle commun des connaissances et des compétences de la maternelle au collège.

**COMPETENCES REQUISES**

- Avoir de solides références didactiques et pédagogiques et enrichir continuellement ses connaissances.
- Avoir des qualités d'analyse, d'expertise et de conseil.
- Avoir des qualités d'écoute et d'organisation.
- Etre capable de travailler en équipe et de collaborer avec un sens permanent de l'intérêt du service.
- Maîtriser l'outil informatique.

**SPECIFICITES DU POSTE**

- Etre ouvert à la collaboration avec des associations partenaires de l'école.
- Enrichir continuellement ses connaissances.
- Une grande disponibilité serait appréciée.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°B2 CPAV****INTITULE DU POSTE : conseiller pédagogique arts visuels****ACTIVITES**

- Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités nationales, académiques et départementales.
- Participer à l'élaboration du plan d'action départemental pour la promotion des arts visuels et de l'histoire des arts à l'école, sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie dans le département, sur un bassin.
- Participer à la formation et à l'accompagnement des enseignants.
- Concevoir des ressources pédagogiques.
- Apporter son expérience à la réflexion didactique et pédagogique.
- Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec les circonscriptions et les services de l'inspection académique.
- Assurer la continuité éducative entre le premier et le second degré.
- Accompagner les projets départementaux et / ou partenariaux.

**COMPETENCES REQUISES**

- Avoir de solides références didactiques et pédagogiques en matière culturelle et artistique.
- Avoir des qualités d'analyse, d'expertise et de conseil.
- Avoir des qualités d'écoute et d'organisation.
- Etre capable de travailler en équipe et avec des partenaires extérieurs.
- Maîtriser l'outil informatique.

**SPECIFICITES DU POSTE**

- Avoir de solides expériences et une pratique dans le domaine artistique.
- Etre ouvert à la collaboration avec des associations culturelles, des collectivités territoriales.
- Enrichir continuellement ses connaissances.
- Une grande disponibilité serait appréciée.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°B3 CPEM****INTITULE DU POSTE : conseiller pédagogique éducation musicale****ACTIVITES**

- Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités nationales, académiques et départementales.
- Participer à l'élaboration du plan d'action départemental pour la promotion de l'éducation musicale et de l'histoire des arts à l'école, sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie dans le département.
- Participer à la formation et à l'accompagnement des enseignants.
- Concevoir des ressources pédagogiques.
- Apporter son expérience à la réflexion didactique et pédagogique.
- Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec les circonscriptions et les services de l'inspection académique.
- Assurer la continuité éducative entre le premier et le second degré.
- Accompagner les projets départementaux et / ou partenariaux.

**COMPETENCES REQUISES**

- Avoir de solides références didactiques et pédagogiques en matière culturelle et musicale.
- Avoir des qualités d'analyse, d'expertise et de conseil.
- Avoir des qualités d'écoute et d'organisation.
- Etre capable de travailler en équipe et avec des partenaires extérieurs.
- Maîtriser l'outil informatique.

**SPECIFICITES DU POSTE**

- Avoir de solides expériences et une pratique dans le domaine musical.
- Etre ouvert à la collaboration avec des associations culturelles, les collectivités territoriales.
- Enrichir continuellement ses connaissances.
- Une grande disponibilité serait appréciée.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°B4 CPEP****INTITULE DU POSTE : conseiller pédagogique éducation physique****ACTIVITES**

- Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités nationales, académiques et départementales.
- Participer au suivi et à la formation et à l'accompagnement des enseignants, notamment les professeurs d'écoles stagiaires et débutants.
- Contribuer à l'amélioration des résultats des élèves par l'analyse et l'expertise des performances des écoles. Dans ce cadre, accompagner les différents projets d'écoles ou de classe et conseiller les équipes dans leur élaboration.
- Apporter son expérience à la réflexion didactique et pédagogique.
- Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec le secrétariat de la circonscription et les services de l'inspection académique.
- Mettre en œuvre l'ensemble des actions inhérentes à l'enseignement de l'EPS dans la circonscription.
- Assurer la continuité éducative entre le premier et le second degré dans la logique du socle commun des connaissances et des compétences de la maternelle au collège.

**COMPETENCES REQUISES**

- Avoir de solides références didactiques et pédagogiques dans le champs de l'éducation physique et sportive et enrichir continuellement ses connaissances.
- Avoir des qualités d'analyse, d'expertise et de conseil.
- Avoir des qualités d'écoute et d'organisation.
- Etre capable de travailler en équipe avec des partenaires extérieurs.
- Maîtriser l'outil informatique.

**SPECIFICITES DU POSTE**

- Participer à différentes actions associatives et partenariales.
- Etre ouvert à la collaboration avec des associations sportives, les collectivités territoriales.
- Enrichir continuellement ses connaissances.
- Une grande disponibilité serait appréciée.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°B5 CPLV****INTITULE DU POSTE : conseiller pédagogique langue vivante****ACTIVITES**

- Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités nationales, académiques et départementales. Dans ce cadre, accompagner la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription et assurer le suivi des dossiers confiés par l'Inspecteur de l'Education Nationale.
- Participer à la formation et à l'accompagnement des enseignants, notamment les professeurs d'écoles stagiaires et débutants.
- Contribuer à l'amélioration des résultats des élèves par l'analyse et l'expertise des performances des écoles. Dans ce cadre, accompagner les différents projets d'écoles ou de classe et conseiller les équipes dans leur élaboration.
- Apporter son expérience à la réflexion didactique et pédagogique.
- Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec le secrétariat de la circonscription et les services de l'inspection académique.
- Concevoir des ressources pédagogiques.

**COMPETENCES REQUISES**

- Il sera attendu un niveau de maîtrise correspondant au moins au niveau B1-B2 du CERL.
- Avoir de solides références didactiques et pédagogiques et enrichir continuellement ses connaissances.
- Avoir des qualités d'analyse, d'expertise et de conseil.
- Avoir des qualités d'écoute et d'organisation.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.
- Maîtriser l'outil informatique.

**SPECIFICITES DU POSTE**

- Avoir une expertise et une pratique dans le domaine linguistique.
- Etre ouvert aux échanges internationaux.
- Enrichir continuellement ses connaissances.
- Une grande disponibilité serait appréciée.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°B6 CPTI****INTITULE DU POSTE : conseiller pédagogique technologies de l'information****ACTIVITES**

- Accompagner les dispositifs pédagogiques liés aux TUIC, valoriser les réussites et en impulser de nouveaux.
- Former les professeurs des écoles, les directeurs et les conseillers pédagogiques aux différents usages des TUIC.
- Apporter l'aide et le conseil technique aux équipes pédagogiques ainsi qu'aux collectivités territoriales.
- Aider à la mise en œuvre des applications locales, départementales et nationales.
- Venir en soutien aux projets spécifiques des circonscriptions.
- Concevoir des ressources pédagogiques, des outils en soutien aux membres de la communication éducative.
- Enrichir les formations à destination des enseignants.

**COMPETENCES REQUISES**

- Savoir travailler en équipe : en circonscriptions, en écoles avec des partenaires extérieurs et des collectivités territoriales.
- Savoir faire preuve d'initiative tout en répondant aux demandes de l'IEN.
- Avoir une excellente maîtrise des TUIC.
- Continuer à se former dans le domaine des TUIC et des autres enseignements.
- Participer à la veille technologique.

**SPECIFICITES DU POSTE**

- Etre ouvert à la collaboration avec des partenaires de l'école.
- Enrichir continuellement ses connaissances.
- Une grande disponibilité serait appréciée.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°B7**

**INTITULE DU POSTE : enseignant en établissement pénitentiaire**

**ACTIVITES**

- Assurer la prise en charge scolaire, suivant l'organisation arrêtée dans l'établissement pénitentiaire et les priorités fixées par le projet pédagogique de l'unité locale d'enseignement, de groupes de 5 à 15 majeurs et/ou 4 à 7 mineurs.
- Concevoir les enseignements dans une approche différenciée, s'adressant en priorité aux plus jeunes et aux publics qui n'ont ni qualification, ni diplôme, notamment les personnes détenues analphabètes, illettrées ou non francophones.
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des parcours de formation visant pour chacun l'acquisition de compétences nouvelles et / ou l'obtention de certifications et diplômes reconnus.
- Permettre aux personnes détenues d'acquérir, outre des savoirs fondamentaux, les repères et références indispensables à l'exercice de la responsabilité et de la citoyenneté.
- Assurer différentes activités hors face à face pédagogique (participation aux réunions, tenue de documents destinés aux services pénitentiaires).

**COMPETENCES REQUISES**

- Connaissance des outils et démarches pédagogiques élaborés dans le cadre de l'enseignement et des apprentissages en direction d'un public spécifique.
- Compétences pour individualiser les parcours et mettre en place des dispositifs pédagogiques pertinents, sur une durée définie et/ou limitée dans tous les domaines fondamentaux.
- Capacité à s'inscrire dans une équipe pluri catégorielle.
- Qualités relationnelles et aptitude à la médiation.
- Pour l'enseignement auprès de mineurs, connaissance de la psychologie des adolescents et des comportements difficiles (gestion de conflits, gestion de l'hétérogénéité).

**SPECIFICITES DU POSTE**

- Prioritairement réservé à un enseignant spécialisé titulaire du CAPA-SH ou CAPSAIS (CAEI) Option F et justifiant d'une expérience professionnelle auprès de mineurs en difficulté sociale ou scolaire, dans la formation pour adultes ou dans des établissements difficiles.
- Nécessité d'avoir anticipé les conditions de travail liées à l'enfermement (prise de contact, visite préalable de l'établissement souhaitable).
- La nomination implique la participation à une formation d'adaptation à l'emploi obligatoire, comprenant :
  - une session de découverte du milieu pénitentiaire dispensée à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP)
  - deux sessions à l'institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA).
- Circulaire n° 2011-239 du 08/12/2011 parue au Bulletin Officiel n°3 du 19/01/2012 : au cours de leur première année d'exercice en milieu pénitentiaire, les enseignants restent titulaires de leur poste précédent.

**Année scolaire 2012/2013 :  
Descriptif de poste à profil  
N°C1****INTITULE DU POSTE : référent logistique de l'évaluation (MDPH)****ACTIVITES****Evaluation de la situation:**

- Préparer et orienter les dossiers pour le passage en évaluation de premier et deuxième niveau.
- Participation à l'évaluation de premier niveau.
- Participation aux équipes pluridisciplinaires en veillant à l'harmonisation et à l'équité de traitement des situations des personnes handicapées.
- Veiller à la transmission du dossier vers le service instruction et s'assurer de la bonne compréhension des propositions en liaison avec les agents d'instruction.
- Préparer des dossiers d'évaluation pour le fonds départemental de compensation.
- Donner les éléments nécessaires au service relations aux usagers pour répondre aux demandes d'accueil physique et téléphonique.

**Logistique de l'évaluation**

- Planifier les réunions des équipes pluridisciplinaires et assurer leur secrétariat.
- Planifier les convocations et visites à domicile des personnes handicapées assurées par les membres de l'équipe pluridisciplinaire :
- Gérer les demandes de pièces complémentaires nécessaires à l'évaluation et leur suivi.
- Gérer la prescription et le suivi des sollicitations des partenaires pour l'évaluation des personnes handicapées.
- Assurer le suivi des vacations réalisées par certains membres de l'équipe pluridisciplinaire (ex. : médecin) et transmettre pour paiement au service des Ressources Humaines.

**COMPETENCES REQUISES**

- Connaissance de la réglementation.
- Sens du contact.
- Sens de l'organisation, rigueur et capacités de mise en application de procédures de travail.
- Culture médico-sociale et administrative.
- Travail en pluridisciplinarité.
- Méthodologie et rapidité d'exécution.

**SPECIFICITES DU POSTE**

Sous l'autorité du Responsable **du service logistique** du pôle évaluation :

- Assurer la logistique du pôle évaluation, et le secrétariat des équipes pluridisciplinaires. participer à l'évaluation des personnes handicapées.
- Maîtrise de l'outil informatique : Excel, Word, IODAS, messagerie internet.